

# 16<sup>e</sup> Open de Lattes

## Règlement Intérieur

### I. Généralités

#### I.1. Présentation

Tournoi organisé par [Lattes-Échecs](#) les 28 & 29 septembre 2024.

#### I.2. Homologation

Tournoi de 6 rondes homologué FIDÉ pour les cadences classiques.

#### I.3. Pré-requis

Savoir jouer, connaître les règles de compétition et détenir une **licence A pour la saison 2024-2025**.

#### I.4. Droits d'inscription

L'inscription par [HelloAsso](#) est recommandée.

- Tarif de base : **25€**
- Réduction jeunes (U20) : **-10€**
- Réduction adhérent Lattes-Échecs : **-5€**
- Majoration de toute inscription enregistrée après le 20 septembre : **+5€**

#### I.5. Lieu

**Foyer rural de Maurin** – 200 avenue de la Méditerranée, 34970 MAURIN

#### I.6. Horaires

- Pointage : **9h – 9h45**
- **1<sup>re</sup> ronde** démarre à **10h** !
- **Ronde 4** à **9h** !
- Remise des prix prévue pour environ 19h (elle sera démarrée dès que possible).

**Tout participant en retard au pointage sera apparié à la ronde 2 !**

## I.7. Bye

Possibilité de prendre un « bye » jusqu'à la ronde 4 (dimanche matin). Il doit être demandé avant la publication des appariements. Vous êtes ainsi retiré du tournoi pour la ronde en question et obtenez un demi-point en échange.

## I.8. Forfait

Délai de forfait de **10 minutes**, sauf les rondes du matin où il est prolongé à 20'.

## I.9. Proposition de nulle

Les propositions de nulle ne sont **autorisées qu'après le 10<sup>e</sup> cp** de la partie.

## I.10. Téléphone & appareils de télécommunication

Tout appareil de télécommunication apparent (visuellement ou auditivement) sera sanctionné de la perte immédiate de la partie. Il doit être, au mieux, absent de la salle de jeu. Au pire, éteint dans un sac que vous ne devez pas transporter par la suite durant la partie. Vous pouvez le confier éteint à l'arbitre (sauf cas de force majeure).

## I.11. Engagement

Tout participant s'engage également à respecter la charte du joueur d'échecs. Le paiement de l'inscription vaut acceptation du règlement intérieur. Une fois réglé, le remboursement ne peut être demandé pour refus du règlement. La participation implique l'acceptation de la prise de photos dans le cadre de l'article pour le site du club. Si vous souhaitez vous y opposer, merci de le faire savoir à l'organisation ou l'arbitre.

# II. Déroulement

## II.1. Cadence

**60 minutes** pour toute la partie auxquels s'ajoutent **30 secondes d'incrément** pour chaque coup validé sur la pendule.

## II.2. Arbitrage

### II.2.A) Règles du jeu

Les parties sont régies selon les règles de la FIDE. Les décisions de l'arbitre sont définitives et sans appel.

### II.2.B) Appariements

Le logiciel d'appariement P.A.P.I. 3.3.8 est utilisé. Les appariements seront réalisés au système suisse standard.

## II.2.C) Classement & départages

Le classement est établi par le logiciel d'appariement selon les critères suivants :

1. Nombre de points
2. Buchholz Tronqué
3. Cumulatif
4. Performance

## II.2.D) Remise des prix

Prix non cumulables, seuls les classements FIDÉ sont pris en compte pour les tranches elo. L'attribution se fait à la place sur le classement final. 80 % des droits d'inscription seront reversés. Affichage de la liste durant la 3<sup>e</sup> ronde. La présence à la remise est obligatoire afin de réclamer le prix.

## II.2.E) Corps arbitral

Arbitre principal : **Raphaël LONG** – *Arbitre Fédéral Open 1*

Signatures

Pour les arbitres      Pour l'organisation

Raphaël LONG      Marina CHAYKOVSKAYA